

# Particularismes identitaires et construction nationale au Burkina Faso de 1919 à nos jours

---

Pierre Claver HIEN\* et Domba Jean-Marc PALM\*

## Résumé

L'édification de l'Etat-nation au Burkina Faso comme ailleurs est une entreprise collective à analyser dans la longue durée de l'espace burkinabè. Dans la mesure où l'Etat y a devancé la nation, la réalisation de son unicité est en permanence mise à l'épreuve par l'historicité de particularismes identitaires. Comment concilier la vocation unificatrice et centralisatrice de l'Etat-nation avec l'existence d'une soixantaine de groupes ethniques ? Comment l'identité nationale en construction se conjugue-t-elle avec les « nationalités » parfois appelées « ethnies » ? Tel est le problème que la présente étude voudrait mettre en évidence. En effet, l'étude montre pour commencer comment des stratégies de massification ethnique et d'homogénéisation spatiale ont conduit à l'émergence de l'Etat territorial colonial : l'entité « Haute-Volta ». Elle analyse ensuite la trajectoire de l'Etat-nation que l'on s'atèle à construire dans les limites du territoire légué par le colonisateur. Au terme de cette étude fondée essentiellement sur les données archivistiques et bibliographiques, la conclusion suivante s'en est dégagée : la nation burkinabè en construction est une réalité mais celle-ci n'est jamais définitivement donnée. C'est pourquoi la pérennité de l'identité nationale dépend de façon peut-être paradoxale de la prise en compte des identités locales.

**Mots-clés :** identité, construction nationale, Etat-nation, Haute-Volta, Burkina Faso.

## Identity particularisms and national building in Burkina Faso from 1919 to nowadays

### Abstract

State-nation edification in Burkina Faso as elsewhere, is a collective work to be analysed within the long duration of burkinabe space. In so far as state has overtaken nation, the realization of its uniqueness is permanently challenged by the historicity of identity particularisms. How to conciliate the unifying and centralizing tradition of state nation with the existence of sixty ethnic groups? How can national identity on going construction be combined with “nationalities” sometimes called “ethnic groups”. This is the problem the present research would like to make obvious. Actually, the research shows first how ethnic massification strategies and spatial homogenization led to the emergence of colonial territorial state: the entity “Haute-Volta”. The research then analyses the trajectory of state-nation in construction in the limits of the territory left by the colonizer. At the end of the research based particularly on archive and bibliographic datas the following conclusion can be drawn: the burkinabe nation in construction process is a reality but this is never definitely won. This is why the timelessness of the national identity depends may be paradoxically on the taking into account of local identities.

**Keywords:** identity, national construction, State-nation, Upper Volta, Burkina Faso.

---

\* Respectivement chargé de recherches et maître de recherches au CNRST (INSS), Ouagadougou.

## Introduction

La fin du 20<sup>e</sup> siècle et le début du 21<sup>e</sup> siècle sont marqués en Afrique par une prolifération de conflits intra-étatiques. La crise de l'Etat-nation dont on parle de plus en plus sur ce continent est peut-être, avant tout, perceptible à travers l'apparition de crises aux fondements identitaires : génocide, xénophobie, guerres civiles entre autres. Un tel constat a eu pour conséquence le développement de ce qu'il est convenu d'appeler « l'afro-pessimisme ». On a même l'impression que les vieux démons d'une Afrique des « guerres tribales » se sont brusquement réveillés, mettant un terme à une parenthèse que d'aucuns ont parfois appelée « la paix coloniale ». Face à de tels fantasmes savamment diffusés par la presse occidentale en particulier, des historiens se bornent parfois à rappeler, timidement, la politique ethnique coloniale du « diviser pour mieux régner », comme si celle-ci avait été une constance partout et toujours. En réalité, les crises identitaires qui secouent l'Afrique sont bien plus complexes qu'on ne le croit. Leurs causes ainsi que leur ampleur ne sont pas séparables du contexte de leur éclatement. Aussi, convient-il de procéder à des études de cas précis pour mieux cerner tous les aspects de la question, plutôt que de se contenter d'en jauger la gravité en fonction des époques (coloniale et post coloniale). Pour avoir choisi le Burkina Faso actuel comme cadre de notre réflexion, l'interrogation centrale qui sous-tend notre approche est la suivante : comment le colonisateur a-t-il géré les particularismes identitaires dans la construction de l'espace colonial voltaïque et quel est l'impact de la politique ethnique coloniale sur l'édification de la nation actuelle ? Si la manipulation de l'ethnicité (sentiment et expression d'appartenance à une ethnie) par le colonisateur a déjà été ébauchée dans un article par un historien<sup>1</sup>, aucune étude historique en revanche n'a porté sur la problématique de l'Etat post colonial à l'épreuve des identités locales. A partir de quelques sources écrites et archivistiques surtout, le présent article ambitionne d'analyser le processus de centralisation politique dans un contexte pluriethnique, aussi bien sous la colonisation qu'après l'indépendance de la Haute-Volta (actuel Burkina Faso). En effet, il aborde pour commencer, la place des « identités » dans la création, la suppression et la reconstitution de la colonie voltaïque. Il montre par la suite la persistance du problème ethnique depuis la reconstitution de la Haute-Volta en 1947, et ce jusqu'à nos jours.

## Le jeu ethnique du pouvoir colonial en Haute-Volta (1919-1947)

Contrairement à certaines idées reçues, le pouvoir colonial en Haute-Volta n'a pas toujours usé que de la politique du diviser pour mieux régner. Bien au contraire, au début de la conquête entre 1895 et 1904, la pluralité des entités politiques et ethniques précoloniales l'a conduit à procéder quelquefois à une véritable massification ethnique dans la perspective d'une homogénéisation de l'espace territorial conquis. Mais, en raison de la politique dite des races officiellement instituée en Afrique occidentale française (AOF) en 1909 par le gouverneur général Willian Ponty, la division des

<sup>1</sup> Il s'agit de HIEN, P. C., 2001, « La place de l'ethnicité dans la genèse, l'administration et l'évolution politique de la Haute-Volta (1896-1947) », *Cahiers du CERLESHS* n° 18, p.17-41.

circonscriptions administratives avant la création de la Haute-Volta fut soumise à un jeu ethnico-administratif bien plus raffiné. En effet, les limites des cercles qui forment plus tard la colonie de Haute-Volta correspondaient un tant soit peu à celles d'anciens royaumes et espaces naguère frappés d'une homogénéité ethnique ou culturelle évidente. De même, les données politiques et surtout ethniques antérieures à l'occupation française allaient jouer un rôle déterminant dans la création et l'administration de la colonie voltaïque elle-même.

## **La part des considérations ethniques dans la création de la Haute-Volta en 1919**

La colonie de Haute-Volta est née du dédoublement de celle du Haut-Sénégal et Niger. C'est le résultat d'une réforme globale de l'administration territoriale de l'AOF liée à l'étendue du Haut-Sénégal et Niger. Cet impératif d'ordre administratif essentiellement visait avant tout une meilleure gestion des territoires en vue de pallier les conséquences économiques de la Première Guerre mondiale. Cependant, il convient de ne pas minimiser l'argument ethnique dans la genèse et même la configuration de la nouvelle colonie.

En effet, le rapport soumis par Maurice Delafosse en 1918 au lieutenant-gouverneur du Haut-Sénégal et Niger souligne explicitement le fait que « les conditions géographiques, ethniques et historiques se prêtent le mieux du monde »<sup>2</sup> à ce projet. Pour lui, il était opportun de subdiviser cet immense territoire en deux colonies, occidentale et orientale (Haute-Volta) d'autant plus que les deux entités envisagées étaient respectivement habitées par des populations bien distinctes de « tribus mandé » et de « diverses tribus du groupe dit voltaïque ».<sup>3</sup> Cet argument majeur fut complété par une analyse plus détaillée des avantages pratiques que l'administration entendait tirer du nouveau découpage.

Il en ressort que la naissance de la colonie voltaïque s'imposait d'abord parce que le groupe des Mossi, le plus important de l'AOF au point de vue démographique, était très éloigné du centre de décision, Bamako. Ensuite, il apparaît que le mouvement insurrectionnel dans l'ouest Burkina Faso actuel en 1915-1916<sup>4</sup> s'expliquait en partie par une implantation insuffisante de l'administration coloniale dans cette région. Autrement dit, créer la Haute-Volta, c'est à la fois se donner à l'est du territoire les moyens d'une utilisation rationnelle des potentialités humaines des Mossi en particulier en faveur du développement des colonies voisines, et parachever à l'ouest de celui-ci « l'apprivoisement » des Bobo, Bwaba, Lobi, Birifor, Dagara, Marka, Samo et Tyéfo pour ne citer que ceux-là.

Toujours est-il que la diffusion du projet Delafosse engendra chez les gouverneurs chargés de son exécution une polémique entre partisans et adversaires de la réforme envisagée. Ceux-ci justifiaient leurs positions diverses par des arguments ethniques

<sup>2</sup> ANS 10G8/107, rapport DELAFOSSE sur le dédoublement de la colonie du Haut-Sénégal et Niger, Dakar, 23 février, 1918.

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> Sur ces révoltes, lire GNANKABARY, B., 1968, « La révolte bobo dans le cercle de Dédougou », *Notes et Documents voltaïques*, (3) 4, juillet-septembre, p. 55-87.

entre autres. Parmi les points de vue hostiles à la création de la future Haute-Volta on peut citer pour commencer celui du gouverneur sortant du Haut-Sénégal et Niger, Périquet. Dès mars 1918, celui-ci émettait des réserves sur le caractère « dangereux » du projet Delafosse « car, estimait-il, si la limite proposée maintient intégralement la cohésion des Mossi, des Lobi, (...) elle coupe en deux les Touaregs, les Bambaras, les Bobo, les Sénofos, pour ne parler que des principaux groupes ethniques ».<sup>5</sup> Le gouverneur en exercice du Haut-Sénégal et Niger, Brunet, épousa les arguments ethniques de son prédécesseur en septembre de la même année. Il y ajouta simplement une inquiétude d'ordre militaire liée à la « diversité des races ».<sup>6</sup> Craignant d'éventuels effets contagieux de la contestation, ce dernier estima qu'il était précoce, voire imprudent de compromettre la tranquillité des Mossi en les incluant dans une même entité autonome où l'on retrouvait par ailleurs des populations insuffisamment « pacifiées » à l'ouest et à l'extrême nord du territoire.

Même le lieutenant gouverneur de la Côte d'Ivoire, Antonetti, favorable au dédoublement du Haut-Sénégal et Niger fit une lecture ethnique réductrice et facile à résumer. Au nom d'une prise en compte des « grandes divisions ethniques »<sup>7</sup>, il proposa la création d'une « colonie du Mossi »<sup>8</sup> formée en quelque sorte du Mogho précolonial et de ses zones « d'attraction », de sorte que la colonie ivoirienne puisse annexer le cercle de Bobo-Dioulasso.<sup>9</sup> Le gouverneur général de l'AOF, Angoulvant, trancha en dernière analyse en faveur d'une colonie multiethnique. Sous l'effet du décret du premier mars 1919, en effet, « les cercles de Gaoua, Bobo-Dioulasso, Dédougou, Ouagadougou, Dori, Say et Fada N'Gourma » formaient la colonie autonome de la Haute-Volta (carte ci-après).

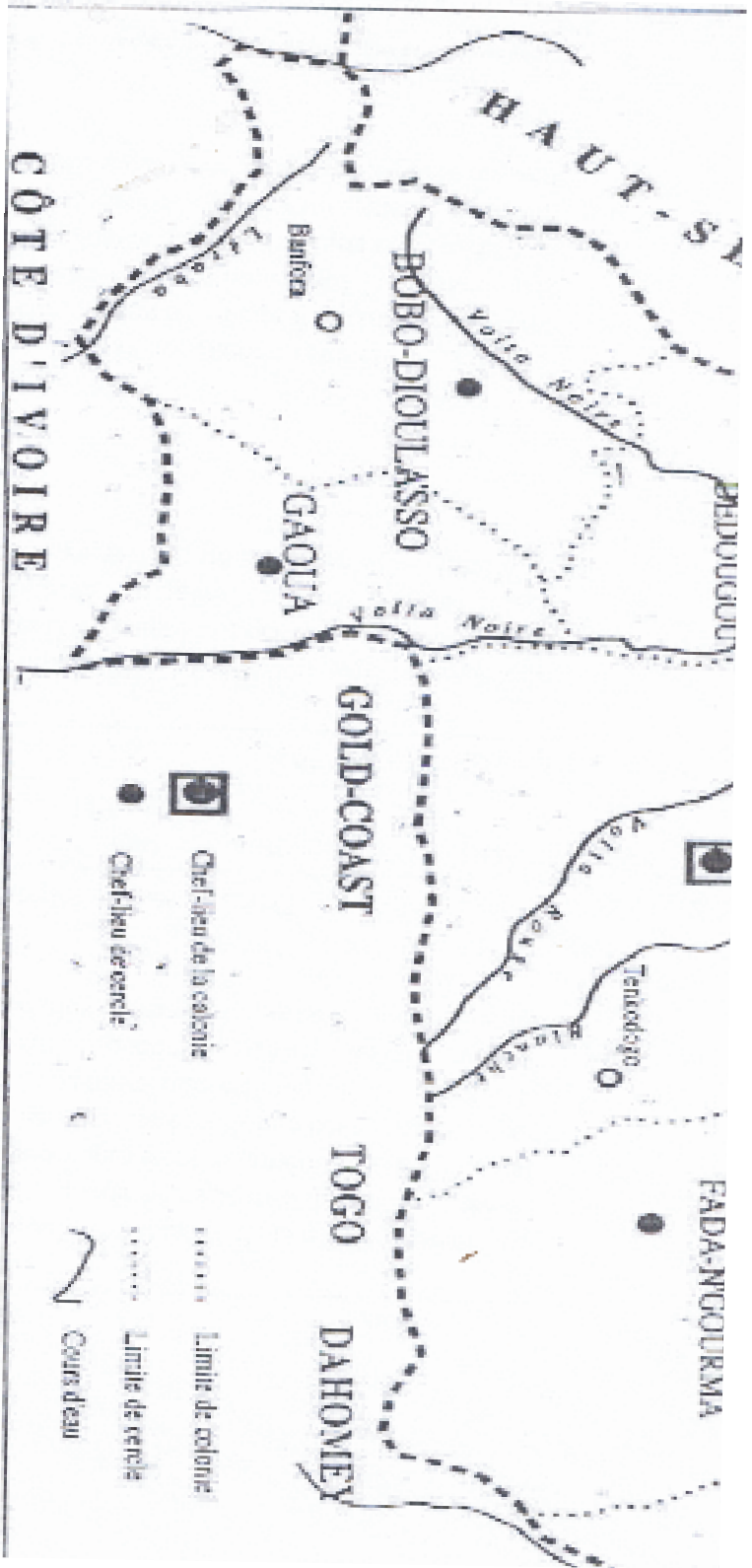
<sup>5</sup> ANS 10G8/107, réponse de M. PERIQUET a.s. du dédoublement du Haut-Sénégal et Niger, 11 mars, 1918.

<sup>6</sup> Ibid..

<sup>7</sup> ANS 1G356 Zid, extrait de la lettre n° 847 du lieutenant-gouverneur de la Côte d'Ivoire au gouverneur général de l'AOF. Objet: division du Haut-Sénégal et Niger, Bingerville, le 7/11/1918.

<sup>8</sup> Ibid..

<sup>9</sup> Ibid..



Source : Bulletin du comité de l'Afrique française n° 5 et 6 mai-juin 1919 : carte extraite de Y. G. MADIEGA, 1981, p. 274

Dans la mesure où les groupes ethniques constitutifs de ces sept cercles étaient bien plus liés les uns aux autres que les ethnographes ne l'avaient cru, on comprend davantage l'historien archiviste Dominique H. Zidouemba quand il conclut que «le véritable fondement des frontières de la Haute-Volta est avant tout ethnique».<sup>10</sup> Ici s'illustre la force opérationnelle des stratégies fondées sur «l'ethnie», un concept dérivé du grec *ethnos*<sup>11</sup> et qui fut réinventé pour des exigences politiques et administratives. En résumé, entre 1896 et 1919, les colonisateurs ont tenté d'identifier les ethnies et de procéder à un processus de leur territorialisation dans les unités administratives dénommées « cercles ». C'est ainsi que des groupes ethniques, souvent en conflit avant l'occupation européenne, pouvaient être regroupés de force dans un même cercle. Quoi qu'il en soit, il importe d'analyser à présent le traitement de la question ethnique consécutif à la création de la colonie voltaïque.

### **Le « bloc mossi » au centre de la stratégie ethnique du colonisateur (1920-1932)**

A compter de 1919, l'histoire politique de la Haute-Volta fut influencée par deux données principales. Au processus d'édification d'un Etat territorial de type colonial (1919-1932) se sont substitués les avatars de la Haute-Volta, c'est-à-dire la dislocation et la reconstruction de la colonie voltaïque entre 1932 et 1947. Durant toute cette période marquée par le passage d'un processus d'unification à celui de la désintégration des entités ethniques, c'est le groupe *moaaga* (mossi) qui fut au centre de la stratégie ethnique du colonisateur.

En effet, la structuration des colonies en Afrique occidentale laisse percevoir souvent un important groupe ethnique qui en est le centre de diffusion de l'autorité coloniale. Les Wolof, les Bambara et le groupe akan constituèrent les noyaux autour desquels les colonisateurs français fondèrent les colonies du Sénégal, du Soudan français et de la Côte d'Ivoire par exemple. Avec la création de la Haute-Volta, c'est ce que le colonisateur lui-même appelait le « bloc mossi » qui allait devenir le noyau central de l'architecture administrative selon le modèle classique centre-périphérie.

Ce n'est donc pas le fait du hasard si Ouagadougou, capitale du Mogho précolonial, devint finalement aussi le chef-lieu de la colonie voltaïque. Comparativement à la période antérieure à 1919, la principale innovation introduite depuis lors fut un durcissement des structures administratives centrées sur Ouagadougou et le renforcement de leur homogénéisation sur toute l'étendue du territoire.<sup>12</sup> Dans la perspective d'une telle option stratégique, consolider la cohésion du centre de diffusion de l'au-

<sup>10</sup> ZIDOUEMBA H.D., 1971, *La Haute-Volta de 1919 à 1947: problèmes frontaliers et organisation territoriale*, Dakar, mémoire de maîtrise en histoire, p. 110.

<sup>11</sup> Sur les rappels relatifs à l'étymologie du terme et à l'évolution de ses sens selon l'utilisation qu'on en fait, voir CHRETIEN J.-P., 1989, «Dimension historique de l'ethnicité en Afrique», in CHRETIEN, J.-P. et PRUNIER, G., (sous la direction de), op. cit, Paris, Karthala, p. 8.

<sup>12</sup> HIEN P. C., 1996, *Le jeu des frontières en Afrique occidentale : cent ans de situations conflictuelles au Burkina Faso actuel (1886-1986)*, thèse de doctorat en histoire, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, p. 218 et 265.

torité apparut comme la condition *sine qua non* du succès.

En tout cas, depuis la création de la Haute-Volta, la prise en compte des spécificités ethniques dans l'administration du territoire fut reléguée aux calendes grecques sauf en ce qui concerne le pays mossi. Autrement dit, aucun cercle civil n'y a vu le jour nulle part ailleurs jusqu'à la suppression de la Haute-Volta en 1932. Certes, le cercle militaire de Batié-Sud fut institué en décembre 1928.<sup>13</sup> L'objectif avoué de cette retouche mineure était de confier la répression ponctuelle des « plus mauvais éléments » du cercle du Lobi (Birifor, Dagara et Lobi proprement dits) à un capitaine-résident à qui l'on accordait deux années pour l'exécution de sa mission.<sup>14</sup>

En revanche, Edouard Hesling, premier lieutenant-gouverneur de la Haute-Volta, s'adonna à une réorganisation du « bloc mossi » en vue d'une meilleure prise en compte des réalités politiques et ethniques anciennes. On peut l'affirmer au regard de la restructuration de l'énorme cercle du mossi qui redevint celui de Ouagadougou à compter de 1920. Pour commencer, le cercle de Ouahigouya fut érigé de nouveau en cercle autonome<sup>15</sup> en 1920 après que le gouverneur de la colonie ait pu convaincre ses supérieurs hiérarchiques de l'indépendance précoloniale du souverain du Yatenga vis-à-vis du Mogho Naba de Ouagadougou. La subdivision de Tenkodogo devint à son tour un cercle<sup>16</sup>. Auparavant, Hesling s'assura auprès de l'administrateur Dupuis, commandant ladite subdivision, du fait que Tenkodogo avait été le premier royaume fondé par les Mossi et que son Naba (chef) était « absolument indépendant du Mogho Naba. Ce dernier n'intervient dans aucune nomination des chefs... ».<sup>17</sup> Enfin l'arrêté du 31 décembre 1922 allait ôter les subdivisions de Kaya et Koudougou du cercle de Ouagadougou pour en faire des cercles à part entière. Ces dernières retouches concernaient en gros l'ancien royaume du Boussouma et les confins du pays mossi-gourounsi qui s'étaient soustraits de l'autorité du Mogho Naba (chef suprême des Mossi de Ouagadougou) à la veille des conquêtes coloniales. D'après les archives disponibles sur la question, elles avaient été l'objet d'une concertation entre le gouverneur de la colonie voltaïque et le Mogho Naba.

Autant dire, en résumé, que la manipulation de l'ethnicité par le gouverneur Hesling se solda par une sorte de restauration de l'ossature administrative des anciennes formations politiques mossi. Non seulement le re-découpage des circonscriptions administratives respecta la volonté d'indépendance des populations de la région de Koudougou, mais il laissait percevoir en plus un replâtrage des nouveaux cercles

<sup>13</sup> Le cercle militaire de Batié-Sud fut institué par arrêté n° 3176 AP/2 du 24 décembre 1928 signé DIRAT.

<sup>14</sup> L'attitude des Français fondée sur l'administration directe en ce qui concerne les sociétés sans Etat du Burkina Faso en général et le pays Lobi-Dagara en particulier ne fut pas tout-à-fait identique à celle des Anglais en Gold-Coast voisin. Ces derniers semblent davantage avoir, au nom de l'administration indirecte, institué ou renforcé la légitimité de « chefs traditionnels », surtout au Nord-Ghana actuel. Sur ce point qui permet une approche comparative des effets de l'administration directe française et de l'Indirect Rule britannique, voir LENTZ, C., 2000, « Contested identities. The history of ethnicity in northwestern Ghana », in LENTZ, C., and NUGENT, P., (editors), *Ethnicity in Ghana. The Limits of Invention*, London, MacMillan Press, LTD, p.137-161.

<sup>15</sup> Arrêté du Gouverneur général de l'AOF du 20 octobre 1920.

<sup>16</sup> Sous l'effet de l'arrêté du Gouverneur général de l'AOF du 7 juin 1921,

<sup>17</sup> ANS/10G8/107, n° 486 du lieutenant-gouverneur de la Haute-Volta au gouverneur général de l'AOF sur la transformation des subdivisions du cercle du Mossi en cercles, Ouagadougou le 31 mars 1921.

sur les limites approximatives des royaumes du Yatenga, de Tenkodogo, du Boussouma, et de Ouagadougou.<sup>18</sup> Cependant le respect des spécificités du « bloc mossi » allait s'effriter avec le démantèlement de la colonie voltaïque en 1932 puisque le groupe ethnique mossi en fut la principale victime.

### **De la déconstruction de l'ensemble voltaïque et du « bloc mossi » à l'émergence d'une conscience nationale (1932-1947)**

Le décret du 05 septembre 1932, entré en vigueur le premier janvier 1933 supprima la Haute-Volta et repartit ses cercles entre trois colonies limitrophes.<sup>19</sup>

Le Niger reçut les Peul et Touareg du cercle de Dori amputé du canton d'Aribinda et l'ensemble gourmantché du cercle de Fada N'Gourma. Le Soudan bénéficia à son tour du canton d'Aribinda, des Mossi du cercle de Ouahigouya et d'une partie de celui de Dédougou (subdivision de Tougan). La Côte d'Ivoire enfin, se vit octroyer tout le pays mossi ôté du Yatenga à savoir les cercles de Ouagadougou, Kaya, Koudougou et Tenkodogo en plus des populations dites « non Mossi » des cercles de Dédougou (sans la subdivision de Tougan), Gaoua, Batié-Sud et Bobo-Dioulasso.

Le fait le plus frappant de la dislocation était sans conteste le démembrement conscient du « bloc mossi ». Selon toute vraisemblance, l'autorité coloniale, qui venait ainsi de prendre le contre-pied de sa politique ethnique en Haute-Volta de 1920 à 1932 fondée sur le renforcement de la cohésion du « bloc mossi », n'avait pas voulu transférer une sorte de proto-nation dans une même colonie. Quoi qu'il en soit, l'inspecteur des colonies, Bernard Sol, principal théoricien de l'éparpillement des Mossi entre la Côte d'Ivoire et le Soudan était convaincu qu'aucun « sentiment national n'y sera heurté vu la diversité des races ».<sup>20</sup> Ce fut là une erreur d'appréciation que l'attitude de la chefferie mossi de 1932 à 1947 n'allait pas tarder à contredire. Plusieurs travaux ont déjà retracé avec précision les étapes de la lutte menée par l'ensemble de la chefferie moaaga sous l'impulsion des Mogho Naba Kom et Sagma de Ouagadougou.<sup>21</sup> A travers leurs correspondances et rencontres avec les autorités du gouvernement général de l'AOF ou celles du ministère des colonies, ils n'avaient cessé de revendiquer le rétablissement de leur « unité familiale ».

Mais, le plus important à souligner ici, à la suite des auteurs précités, c'est le caractère bien plus politique qu'ethnique du combat de la chefferie coutumière mossi.<sup>22</sup> Sa lutte était effectivement indissociable de celle menée par les élites voltaïques (toutes appartenances ethniques confondues) en vue de la reconstitution de l'entité Haute-Volta dans ses limites de 1932. La preuve en a été la recrudescence du combat voltaïque même après le décret du 13 juillet 1937. Ce texte, rappelons le, créait la

<sup>18</sup> Le cercle de Ouagadougou conservait alors les populations dites « gourounsi » de la subdivision de Léo.

<sup>19</sup> MADIEGA, Y. G. 1986, « Le rôle du RDA dans la reconstitution de la colonie de Haute-Volta », *Connaissance du Burkina*, université de Ouagadougou, p. 88-89.

<sup>20</sup> ANS/10 G 19, rapport B. SOL sur l'opportunité de la dislocation de la Haute-Volta, Ouagadougou, 30 avril, 1932.

<sup>21</sup> Sur cette question, on lira en particulier BALIMA, S.-A., 1996, *Légendes et histoire des peuples du Burkina Faso*, Château-Gontier, imprimerie de l'Indépendant, p. 219-225.

<sup>22</sup> HIEN, P. C., 1996, p. 281.

Haute-Côte d'Ivoire confiée à un administrateur supérieur installé à Ouagadougou. Ce dernier y représentait le gouverneur de la Côte d'Ivoire. Cet ensemble composé des cercles civils voltaïques rattachés à la Côte d'Ivoire formait avec la Basse Côte d'Ivoire la colonie ivoirienne.

On comprend alors pourquoi les autorités administratives ivoiriennes affichèrent au lendemain du second conflit mondial une certaine réticence quant au retour au *statu quo* d'avant 1932. Sur ce point précis, les rapports de l'inspecteur général des colonies, Bargues, portant sur l'opportunité de la reconstitution de la Haute-Volta sont pleins de renseignements.<sup>23</sup> En effet, le gouverneur ivoirien avait préconisé en 1947 l'abandon des populations «non mossi» à la Côte d'Ivoire. Selon le rapport Oswald Durand, cela aurait permis à la fois de résoudre un problème de « minorités ethniques toujours délicat » en Haute-Volta et d'œuvrer en faveur d'une construction « de la Nation mossi ».<sup>24</sup> Concrètement, la « Nouvelle Haute-Volta » conçue par les autorités administratives ivoiriennes serait constituée des Mossi et Gourmantché qui leur sont proches du point de vue ethnique.

La loi de 1947 reconstituant la Haute-Volta mit un terme à toute forme de polémique sur la question pour des raisons liées aussi bien au contexte d'émancipation politique en Afrique qu'à des calculs politico-idéologiques spécifiques à la colonie de Côte-d'Ivoire. A compter de 1945-1946 notamment, des organisations politiques firent leur apparition en AOF dans la perspective de participer à la vie de la Quatrième République française. En Côte d'Ivoire, les principaux partis étaient l'Union voltaïque (UV) et surtout le Rassemblement démocratique africain (RDA).

Le programme de l'UV, influencé par le Mogho Naba Sagha et les élites de la Haute-Côte d'Ivoire, était la reconstitution de la Haute-Volta. Officiellement, le RDA de son côté ne s'y opposait pas. Mais, cette dernière formation politique dirigée par Félix Houphouët-Boigny s'était affiliée au Parti communiste français (PCF). Pendant que l'administration coloniale combattait la progression du communisme à travers le RDA, la chefferie *moaaga* et les leaders politiques de la Haute-Côte d'Ivoire l'assimilaient au syndicat des planteurs ivoiriens logiquement hostiles à la reconstitution de la Haute-Volta. En somme, avec la loi de 1947 rétablissant effectivement la Haute-Volta dans ses limites de 1932, ce que l'on pourrait appeler le patriotisme voltaïque naissant triomphait à la grande satisfaction d'une administration coloniale plutôt allergique au spectre d'une idéologie précise. Mais, les problèmes ethniques ne disparurent pas pour autant.

<sup>23</sup> Voir *ANSOM/affaires politiques Haute-Volta* c. 2186, rapport de l'inspecteur général des colonies, Bargues, 1947.

<sup>24</sup> Rapport n° 405/APS du gouverneur de la Côte d'Ivoire à M. l'inspecteur Bargues, Abidjan le 15 juin 1947.

## La persistance des problèmes ethniques après 1947

La renaissance voltaïque, malgré l'émergence d'une conscience nationale née des luttes constitutives en faveur de la reconstitution du territoire, n'avait pas éteint les sentiments ethnistes et régionalistes des populations. La politique de « diviser pour régner » souvent appliquée par l'administration coloniale avait laissé des traces profondes qui étaient encore vivaces à l'indépendance du pays en août 1960.

### La situation conflictuelle de 1947 à 1960

Comme nous l'avons souligné plus haut, la Haute-Volta en 1947 était dominée par deux partis politiques, l'UV et le RDA. Pendant longtemps, ils furent marqués par la politique de division du pays en *Est-moaaga* et *Ouest-non-moaaga* conduite par le gouverneur A. Mouragues<sup>25</sup>. En effet, l'UV était surtout implantée à l'Est et le RDA à l'Ouest. Il en a résulté une sorte d'opposition géopolitique, jamais ouvertement déclarée, qui a pourtant pesé sur l'évolution politique du territoire voltaïque. Elle a engendré une forte rivalité entre Bobo-Dioulasso, capitale régionale de l'ouest du pays et Ouagadougou, centre de l'Est et chef-lieu de la colonie.

Cette concurrence entre les deux villes allait s'accroître en 1952, lorsque le président de l'Assemblée territoriale, Joseph Ouédraogo, demandait au gouverneur Roland Pré, de transférer la direction de tous les services administratifs, jusque là basés à Bobo-Dioulasso et à Ouagadougou<sup>26</sup>. Cette décision entraîna le départ de nombreux fonctionnaires et employés. L'économie de la ville pâtit de cette hémorragie. L'Ouest interpréta cet acte comme une volonté des *Moose* de l'étouffer pour le dominer.

Les hommes et les partis politiques n'ont pas échappé à cette opposition Est-Ouest. C'est ainsi que Daniel Ouezzin Coulibaly, homme politique très avisé, n'hésita pas à accuser Nazi Boni, originaire de l'Ouest de « traître ayant mis son intelligence au service des Mossi »<sup>27</sup>, parce qu'il avait préféré au RDA, l'UV jugée comme « le parti des Mossi »<sup>28</sup> par les populations de l'Ouest.

Plus tard, en 1954, le même Nazi Boni quittait l'UV parce que, selon lui les « Mossi, c'est une masse sans ombre »<sup>29</sup>. Il créait un parti, le Mouvement populaire d'évolution africaine (MPEA) surtout basé à l'Ouest. Le reste de l'UV répliqua en fondant le Parti social d'éducation des masses africaines (PSEMA) avec pour objectif avoué de défendre les intérêts des Moose<sup>30</sup>. Nazi Boni contre-attaqua en revendiquant

<sup>25</sup> ANS 17G 582 (182), note sur la situation politique en Haute-Volta, 1948.

<sup>26</sup> PALM, J.M, 2000, *Le fédéralisme et l'émergence des partis politiques en Afrique de l'ouest : le cas de la Haute-Volta (1947-1960)* Thèse de doctorat (nouveau régime), Université du Bénin, Faculté de Lettres et Sciences Humaines, département d'histoire et d'Archéologie, p. 198.

<sup>27</sup> Archives du CNRST, B IV3, F. Hillemweck, commandant le cercle de Bobo-Dioulasso, rapport politique du mois de juillet 1950.

<sup>28</sup> Id.

<sup>29</sup> GUIRMA, F., 1986, *Comment perdre le pouvoir ? Le cas de Maurice Yaméogo*, Paris, Chaka, p-63.

<sup>30</sup> SAVONNET-GUYOT, C., 1986, *Etat et sociétés au Burkina Faso. Essai sur la politique africaine*, Paris, Karthala, p. 135.

la création d'un neuvième territoire de l'AOF, estimant la cohabitation impossible avec les *Moose*. Cette colonie devait regrouper l'ouest de la Haute-Volta, le nord de la Côte-d'Ivoire et le sud-ouest du Soudan (Mali). Il aurait eu l'oreille de certains administrateurs à Paris<sup>31</sup>. Le projet ne vit jamais le jour à cause surtout de l'opposition de la Côte d'Ivoire et du Soudan (Mali).

A la veille de l'application de la loi-cadre, Daniel Ouezzin Coulibaly, pour prendre pied sur le plateau moaaga, très peuplé, fusionna avec le PSEMA en 1956 pour former le Parti démocratique unifié (PDU)<sup>32</sup>. Cette opération permit à son parti de remporter les élections territoriales. Il devint ainsi le premier vice-président du conseil de la Haute-Volta<sup>33</sup>.

L'ethnisme et le régionalisme apparaissent alors comme des moyens de lutte politique utilisés selon les intérêts du moment. Quand les circonstances politiques l'imposent, les opposants d'hier sont capables de s'entendre, voire de s'associer. Cela fonde à dire que l'opposition Est-Ouest n'exprime en réalité qu'un sentiment de particularisme et une volonté de chaque région de défendre son droit au développement. Pour se faire, chacune veut être équitablement représentée au pouvoir central. Elle n'a jamais véritablement reflété une volonté séparatiste. Cependant, il importe d'aborder la question ethnique avec une extrême prudence. C'est pourquoi, à l'indépendance, le problème fondamental qui se posait aux nouvelles autorités était : comment réussir à construire une nation « une et indivisible » en situation pluriethnique ?

## De la construction de l'Etat-nation à l'indépendance

A l'indépendance, le but fondamental que se sont fixées les nouvelles autorités du pays était d'édifier l'Etat-nation dans les limites territoriales léguées par la colonisation. Les moyens utilisés ont été : la conservation du nom du pays hérité de la colonisation et l'imposition du parti unique.

Le nom Haute-Volta permettait de préserver la cohésion et l'unité nationale en ce qu'il n'était issu d'aucune de la soixantaine d'ethnies du pays : « Le recours à une dénomination exogène favorisait une synergie des forces centripètes en faveur de la construction de l'identité voltaïque... d'autant plus que la nation à édifier visait à inculquer la conscience d'une communauté de destin »<sup>34</sup> aux Voltaïques.

<sup>31</sup> ANS 17G 582 (152), situation politique en Haute-Volta, 1954, meeting du MPA à Bobo-Dioulasso, 21 décembre 1954.

<sup>32</sup> ANS 17G 582 (152), Fusion RDA-PSEMA, naissance du PDU, 24-09-1956.

<sup>33</sup> AANBF AT 1135, la Haute-Volta à l'heure de la loi-cadre, cérémonie d'investiture du conseil de gouvernement, 1957.

<sup>34</sup> HIEN P.C., 2003, « La dénomination dans la construction du Burkina Faso (1919-2000) » in, *Histoire du peuplement et relations interethniques au Burkina Faso*, sous la direction de R. Kuba, C. Lenz et C.N. Somda. Paris, Karthala, p. 27.

Le parti unique, en l'occurrence le RDA, poursuivait entre autres, les mêmes objectifs. Il était censé exprimer l'unité de la nouvelle nation en formation contre les forces de ségrégation qui résulteraient d'organisations politiques à base tribale ou régionale. Cela n'était pas dénué de tout fondement dans la mesure où, sous la colonisation, le colonisateur avait suscité et créé des partis politiques qui n'étaient en fait que des encouragements au tribalisme et au régionalisme. L'UV en est l'exemple le plus patent, car, elle fut créée par la chefferie traditionnelle *moaaga* avec la complicité de l'église catholique et de l'administration coloniale. Elle servit de base d'appui au colonialisme pour faire pièce au RDA<sup>35</sup>. Dans cette entreprise visant à faire du parti unique le principal levier de l'intégration nationale, les dirigeants de l'époque estimaient également qu'il n'y avait pas en Afrique, malgré « la différenciation de la société en classes sociales, des oppositions d'intérêts »<sup>36</sup>. C'est à ce titre que le premier président de la Haute-Volta indépendante, Maurice Yaméogo, pouvait se permettre de déclarer lors des élections municipales de 1960 que « ... l'unité politique du pays ne saurait être ébranlée par le fait de quelques mécontents (les partis d'opposition)... Le seul parti national qui légifère et gouverne en Haute-Volta est le RDA ... »<sup>37</sup>. Dans ces conditions, le parti, qui sous la colonisation était un parti de militants, un parti où l'on entrait pour agir et prendre des risques, se mit à grossir à toute vitesse à l'indépendance jusqu'à recouvrir la quasi-totalité de la population.

Officiellement, les différences d'appartenance ethnolinguistiques entre citoyens et militants du parti étaient occultées. En réalité, l'Etat a pu se maintenir et survivre sans grandes déchirures nationalistes parce qu'il a su prendre en considération ces différences dans le partage du pouvoir selon des logiques clientélistes. Car, les identités ethniques ne se politisent que lorsque l'Etat les politise en les niant ou en les réprimant. Seulement, tout parti unique n'est pas nécessairement l'expression d'un mouvement national. Il apparaissait, bien souvent, un hiatus entre le discours officiel et les actes.

C'est ainsi que Maurice Yaméogo, arrivé au pouvoir dans des conditions difficiles<sup>38</sup> et à la recherche d'une assise politique, obligea les maisons de commerce étrangères (SCOA, Monoprix, etc.) installées à Bobo-Dioulasso dans l'Ouest à déménager à Ouagadougou qui était dépourvue à l'époque de grands magasins. Bobo-Dioulasso, baptisée capitale économique du pays, devint exsangue, confrontée à un profond marasme économique et au chômage. Cette situation entraîna des frustrations qui, au fil des ans, firent naître des vellétés sécessionnistes. En 1977, des hommes politiques du RDA et du Parti du regroupement africain (PRA)<sup>39</sup>, tous de l'Ouest, créèrent le Mouvement autonomiste de l'Ouest (MAO) avec la volonté affichée de fonder un Etat, la République du Kéné Dougou<sup>40</sup>. La crise fut résolue par l'abandon des vellétés

<sup>35</sup> PALM J.M., 2000, p. 166-167

<sup>36</sup> BENOT, Y., 1969, *Idéologies des indépendances africaines*, Paris, F. Maspero.

<sup>37</sup> LIPPENS, P., 1972, *La République de Haute-Volta*, Paris, Berger – Levrault, p. 19.

<sup>38</sup> Il était très contesté dans son propre parti, le RDA, qui aurait préféré un autre dirigeant comme président de la République.

<sup>39</sup> Le PRA a été constitué à Cotonou en 1950 et luttait pour la Fédération en Afrique de l'Ouest

<sup>40</sup> Le Kéné Dougou était un royaume pré-colonial dont la capitale, Sikasso, était au Mali.

séparatistes dont les acteurs furent absorbés par le Mouvement de libération nationale (MLN) de Joseph Ki-Zerbo, qui se mua en Union progressiste voltaïque (UPV)<sup>41</sup>. Cette manifestation fut la seule véritable remise en cause de l'unité et de l'intégrité nationales. Elle semble avoir surtout été un coup de semonce des hommes politiques de l'Ouest à l'endroit du pouvoir central pour qu'une plus grande attention soit accordée à leur région qu'ils trouvaient délaissée. Elle rappelait néanmoins aux autorités la fracture que connaissait le pays et qui pouvait conduire à des déchirures profondes. C'est pourquoi, les pouvoirs qui se succédèrent en Haute-Volta, particulièrement la Révolution démocratique et populaire (RDP), accordèrent une place prépondérante à la question ethnique.

## Les problèmes identitaires de la RDP à la IV<sup>e</sup> République

La Révolution démocratique et populaire (RDP), en tant que pouvoir d'inspiration marxiste, accorda une attention particulière à la question nationale dans le but de créer un homme nouveau. De ce fait, la lutte contre le tribalisme fut parmi ses options idéologiques les plus affichées. Cette politique de nationalité qui se voulait nouvelle, combattait les particularismes ethniques. Dans cette logique, elle supprima la mention « ethnies » sur la carte d'identité nationale dès 1984.

L'objectif de créer un homme nouveau et de renforcer l'unité nationale aboutit au changement du nom du pays. Dans un article consacré au nouveau nom du pays, il apparaît que celui-ci fut forgé à partir des trois principales langues nationales. Selon l'auteur, la dénomination Burkina Faso dérive en effet des expressions *burkina* (homme libre, intègre, fier et digne en *moore*) et *faso* (maison du père, patrie en *djula*) : L'adjonction du suffixe *bè* (« ceux de » ou « ressortissants de » en *fulfulde*) à Burkina donne la nationalité des anciens Voltaïques : les Burkinabè<sup>42</sup>. Dans la même logique, l'hymne national qui se nommait « Fièrè volta », fut remplacé par le *dytanié* (hymne de la victoire en langue *lobiri*). En utilisant les trois langues nationales les plus parlées et même celle d'une minorité, la révolution affichait sa volonté de ne privilégier aucune ethnies. Elle minimisait ainsi les frustrations des nombreuses ethnies du pays.

Parallèlement, une politique de décentralisation accoucha d'une réorganisation spatiale qui regroupait les grands groupes ethniques de chaque région. Le pays fut divisé en provinces dont le nombre passe de 30 puis en 45 entre 1984 et 1996. Leur dénomination se fondait sur les noms de règne des fondateurs des royaumes et chefferies précoloniaux, mais aussi sur des hydronymes, des toponymes et des lieux de cultes anciens<sup>43</sup>. L'utilisation des données politiques, linguistiques, sociales et culturelles endogènes à ce niveau répond à un souci de souveraineté vis-à-vis de l'ancienne métropole et surtout d'authenticité qui permet aux populations de se réapproprier leur histoire. Elle reconnaît leurs particularités tout en les fondant dans un ensemble. Cependant, cette politique peut présenter des dangers en ce sens qu'elle peut,

<sup>41</sup> PALM, J.M., 2001, « La gestion du pouvoir politique en Haute-Volta... », *op. cit.*, p. 76.

<sup>42</sup> HIEN, P.C., 2003, « La dénomination dans la construction du Burkina Faso (1919-2000) », *op. cit.*, p. 29.

<sup>43</sup> Lire à ce sujet HIEN, P.C., 2003, « La dénomination dans la construction du Burkina Faso (1919-2000) », *op. cit.*, p. 36.

paradoxalement, conduire au réveil des démons des particularismes ethniques, locaux ou régionaux. En effet, de nombreuses localités exigent de plus en plus d'être érigées en provinces sous des prétextes les plus divers. Le risque est que, par clientélisme, le pouvoir ne cède à ces revendications. Les conséquences seraient la création d'entités administratives peu viables et la résurgence des rivalités entre populations voisines souvent d'une même ethnie.

La IV<sup>e</sup> République instituée en 1991 a poursuivi la politique de la RDP dans ce domaine. Elle l'a même renforcée en créant en 2001 treize régions. A cette occasion, les populations de certaines provinces ont difficilement accepté de composer avec d'autres dans une même région. Ce fut le cas de la province du Nahouri (chef-lieu Pô), peuplé de *Gurunsi* qui refusaient d'intégrer la région du Centre-sud avec Manga, habité par des *Moose* et des *Bisa*, comme capitale régionale. Cet exemple est le plus connu en raison des écrits des populations de Pô dans les journaux<sup>44</sup>, mais de nombreuses résistances silencieuses existent et peuvent éclater un jour.

## Conclusion

Au terme de cette approche non exhaustive du rapport entre particularismes identitaires et construction nationale, l'ethnicité et l'évolution politique de la Haute-Volta (actuel Burkina Faso) de 1919 à nos jours, il apparaît que l'autorité coloniale n'hésitait pas à diviser les ethnies pour mieux régner. Le même colonisateur procédait aussi à un regroupement, voire à une « massification » des groupes ethniques quand la conjoncture politique ou économique l'exigeait. L'histoire mouvementée de la Haute-Volta coloniale de 1932 à 1947, ainsi que sa vie politique agitée à partir de la dernière date, sont les meilleures illustrations de la manipulation des identités ethniques conformément aux seuls calculs politiques, géopolitiques, économiques ou administratifs de l'occupant colonial. Mais ces avatars de la colonie montrèrent aussi l'attachement des populations à leurs liens historiques sur lesquels s'était greffé un même destin sur un territoire déterminé depuis la colonisation. En effet, les luttes constitutives en faveur de sa reconstitution allaient forger l'émergence d'un sentiment national, puisque ce sont les acteurs de ce combat qui conduisirent, par la suite, le processus d'indépendance de la colonie acquise en août 1960. Seulement, nous avons montré comment le combat pour la renaissance voltaïque a occasionné des velléités séparatistes. En rappel, des hommes politiques de l'Ouest auraient voulu en 1947 et en 1954 que la Haute-Volta fut une colonie des *Moose* et apparentés, tandis que les *non-Moose* resteraient ivoiriens ou auraient leur territoire autonome. Cet épisode de l'histoire coloniale et la politique ethnique du colonisateur eurent des répercussions sur l'œuvre de construction nationale entreprise par les pouvoirs post-coloniaux. Celle-ci demeure, aujourd'hui encore, sous la menace potentielle des forces centrifuges, au premier rang desquelles on peut redouter l'ethnocentrisme et le tribalisme.

<sup>44</sup> Des journaux comme *L'Observateur* et *Le Pays* ont servi de support aux récriminations des *Gurunsi* de Pô contre leur rattachement.

# Sources et bibliographie

## Sources archivistiques

### Archives du conseil général (CG), de l'Assemblée territoriale et de l'Assemblée législative regroupées à l'Assemblée nationale du Burkina Faso (AANBF)

#### Série C.G.

- CG 985, séances des sessions ordinaires, procès-verbaux, 1952
- CG 986, séances des sessions ordinaires, procès-verbaux, 1951
- CG 987, séances des sessions ordinaires, procès-verbaux, 1950
- CG 988, séances des sessions ordinaires, procès-verbaux, 1949
- CG 989, séances des sessions ordinaires, procès-verbaux, 1948

#### Série AT

- AT 1014, Elections, états des conseillers généraux par parti politique, 1949-1953.
- AT 1034, Motion de défiance déposée par Joseph Conombo, procès-verbal, séance du 17 décembre 1957.
- AT 1060, Situation politique et administrative du pays, 1958
- AT 1135, la Haute-Volta à l'heure de la loi-cadre, cérémonie d'investiture du conseil de gouvernement.

### Archives du CNRST

#### Séries BIV2

- Le Quer Robert, rapport politique du mois de mars 1946
- Le Quer Robert, rapport politique du mois d'avril 1946
- Rouvillois Pierre, rapport politique de janvier 1947
- Rouvillois Pierre, rapport politique de février 1947
- Rouvillois Pierre, rapport politique d'avril et mai 1947
- Rouvillois Pierre, rapport politique de septembre 1947
- Rouvillois Pierre, rapport politique de janvier 1948.

#### Série BIV3

- Toulza André, rapport trimestriel 1949
- Hillemeck Ferdinand ; revue des événements 1950

### Archives nationales du Sénégal (ANS) série G.

- 2G 48(34), rapport annuel 1948 sur la situation politique
- 2G 49 (28) rapport politique 1949
- 10 G8/107

- Arrêté n°3176 AP/2 du 24 décembre 1928 portant création du cercle militaire de Batié-Sud, signé DIRAT.
- Rapport n°976 au gouverneur général de l'AOF en Conseil de Gouvernement sur la suppression du cercle de Ouahigouya et la réorganisation du cercle du Mossi, 7 décembre 1917.
- Rapport DELAFOSSE sur le dédoublement de la colonie du Haut-Sénégal et Niger, Dakar, 23 février 1918.
- Rapport n°486 du lieutenant-gouverneur de la Haute-Volta au gouverneur général de l'AOF sur la transformation des subdivisions du cercle du Mossi en cercles, Ouagadougou le 31 mars 1921.
- Réponse de M. PERIQUET a.s. du dédoublement du Haut-Sénégal et Niger, 11 mars 1918.

- 10 G 19, rapports B. SOL sur l'opportunité de la dislocation de la Haute-Volta, Ouagadougou, 30 avril 1932.
- 17G 582(152), Note sur la situation politique en Haute-Volta.
- 17G 560 (152), renseignements recueillis sur les activités du RDA en Haute-Volta.

### Archives nationales de France, section d'Outre-mer (ANSOM)

- AOF VII, projet de délimitation des territoires de la boucle du Niger entre les colonies du Dahomey et le Soudan français, 8 septembre 1898, signé Destenave.
- AOF 5. a. rapport en Conseil de Gouvernement portant modification des limites du Haut-Sénégal et Niger, Dakar, 13 décembre 1906.
- Affaires politiques Haute-Volta c. 2186, dossiers relatifs au rapport de l'inspecteur général des colonies, Bargues, sur la reconstitution de la Haute-Volta, 1947.

## Références bibliographiques

- AMSELLE J.-L. et M'BOKOLO E., 1985, (sous la direction de ). *Au cœur de l'ethnie : ethnies, tribalisme et Etat en Afrique*, Paris, La Découverte, 227 p.
- BALIMA S.A., 1969. *Genèse de la Haute-Volta*, Ouagadougou , Imprimerie nationale, 253 p.
- BALIMA S.-A., 1996. *Légendes et histoire des peuples du Burkina Faso*, Château-Gontier, imprimerie de l'Indépendant, 403 p.
- BENOIST J.R.(de), 1979. *La Balkanisation de l'AOF*. Dakar, NEA, 283 p.
- BENOIST J.R.(de), 1982. *l'Afrique occidentale française, 1944-1960*, Dakar, NEA, 617 p.
- BENOT Y., 1969. *Idéologie des indépendances africaines*, Paris F. Maspero, 405 p.
- BONI N., 1960. *Le drame de la Haute-Volta*. Paris, Vieillemand, 77 p.
- BUIJSROGGE P., 1984. *La domination dioula dans la région de Bobo-Dioulasso aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles*, inédit.
- CAPRON J., 1973. *Communautés villageoises bwa (Mali-Haute Volta)*, Paris, Institut d'ethnologie, 379 p.
- DELAFOSSE M, 1912. *Haut-Sénégal Niger* (Soudan Français), t.1, p. 37-44, Paris, Larose, 428 p.
- CHRETIEN J.-P. et PRUNIER G., 1989. (sous la direction de), *Les ethnies ont une histoire*, Paris, Karthala-ACCT, 435 p.
- DIALLO, H., 1979. *Les Fulbe de la Haute-Volta de la fin du 18<sup>e</sup> siècle à la fin du 19<sup>e</sup> siècle*, thèse de doctorat en histoire, université de Paris I, 224 p.
- GNANKABARY B., 1968., « La révolte bobo dans le cercle de Dédougou », *Notes et Documents voltaïques*, (3) 4, juillet-septembre, p. 55-87.
- HIEN P. C., 1996. *Le jeu des frontières en Afrique occidentale: cent ans de situations conflictuelles au Burkina Faso actuel (1886-1986)*, thèse de doctorat en histoire, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 496 p.
- HIEN P. C., 2003. « La dénomination de l'espace dans la construction du Burkina Faso (1919-2001) pp 23-39, in, *Histoire du peuplement et relations inter ethniques au Burkina Faso /* sous la direction de Richard Kuba, Carola Lenz et Claude Nurukyor Somda, 290 p.
- HIEN P. C., 2001. La place de l'ethnicité dans la genèse, l'administration et l'évolution politique de la Haute-Volta (1896-1947), *Cahiers du CERLESHS n°18*, p.17-41.
- IZARD M., 1970. *Introduction à l'histoire des royaumes mossi*, Paris/CNRS-Ouagadougou, CVRS, t. 1, p. 1-212.
- IZARD M., 1985. *Le Yatenga précolonial: un ancien royaume du Burkina*, Paris Karthala, 164 p.
- KAMBOU-FERRAND J.-M., 1993. *Peuples voltaïques et conquête coloniale, 1885-1914, Burkina Faso*, Paris, ACCT/l'Harmattan, 478 p.
- KI-ZERBO J., 1972. *Histoire de l'Afrique noire, d'hier à demain*. Paris, Hatier, 731 p.
- LENTZ C., 1995. « Tribalism » and Ethnicity in Africa : A review of for decades anglophone research, *Cahiers des Sciences Humaines*, n° 31 (2), p. 303-328.
- LENTZ C., 2000. « Contested identities. The history of ethnicity in northwestern Ghana», in LENTZ, C., and NUGENT, P., (editors), *Ethnicity in Ghana. The Limits of Invention*, London, MacMillan Press, LTD, p.137-161.
- LIPPENS P., 1972. *La république de Haute-Volta*, Paris, Berger-Levrault, 63 p.
- MADIEGA Y. G., 1981. « Esquisse de la conquête et la formation territoriale de la colonie de Haute-Volta », Dakar, *Bulletin de l'IFAN*, t. 43 série B, n°3-4, p. 218-277.
- MADIEGA Y. G., 1982. *Contribution à l'histoire précoloniale du Gulmu (Haute-Volta)*, Wiesbaden, Frantz Steiner Verlag, 260 p.
- MADIEGA Y. G. 1986. « Le rôle du RDA dans la reconstitution de la colonie de Haute-Volta », *Connaissance du Burkina*, université de Ouagadougou, p. 88-89.
- NIKIEMA A., 1979. *L'évolution politique de la Haute-Volta depuis l'indépendance*, Thèse de doctorat d'Etat en droit public, Université de Poitiers, 250 p.
- PALM D. J. M., 2000. *Le fédéralisme et l'émergence des partis politiques en AOF (1947-1960)*, Thèse de doctorat (nouveau régime) en histoire, Université du Bénin, 408 p.
- PALM D. J. M., 2001. « La gestion du pouvoir politique en Haute-Volta de la loi-cadre à la III<sup>e</sup> république (1956-1980) », in, *Hémisphère*, Warszawa, pp. 65-83.
- TRAORE D. s. d., *Notes pouvant servir à l'histoire de l'Ouest-Volta*, inédit.
- ZIDOUEMBA H. D., 1971. *La Haute-Volta de 1919 à 1947: problèmes frontaliers et organisation territoriale*, mémoire de maîtrise, Université de Dakar, 423 p.